



Procès-verbal  
**Conseil d'établissement**  
Mercredi 21 octobre 2020  
19 h TEAMS

Présences : Madame Mélanie Charbonneau, directrice  
Madame Catherine Dion, parent  
Monsieur David Lemieux, parent  
Monsieur Alexandre Poulin, parent  
Madame Geneviève Dessureault, parent  
Madame Valérie Gaudet Zwibel, enseignante  
Madame Sarah Côté-Imbeault, enseignante  
Monsieur Luc Labrosse, enseignant  
Madame Josée Tarditi, technicienne du service de garde

Absence :

Public : Madame Catherine Brunet, parent  
Monsieur Frédérique Poulin, parent  
Madame Joanie Doyer, stagiaire Valérie

<b>1. Ouverture de l'assemblée</b>	Catherine Dion annonce l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 19 h 05. Elle salue toutes les personnes présentes.
<b>2. Questions du public</b>	Question de Frédéric Poulin en tant que membre du public : Il demande si l'école a pris position sur la proposition d'héritage Laurentien. Il indique que la proposition d'Héritage Laurentien tient toujours soit un rabais de 22 % en fonction du nombre de classes. Héritage Laurentien indique qu'il revoit leur offre pour s'adapter au besoin extérieur. Est-ce que le CÉ peut se positionner sur la proposition d'héritage Laurentien ? Catherine indique que la décision était le statu quo, jusqu'à la prise de décision. Mélanie indique que la semaine prochaine il y aura une assemblée prof. Il est accepté d'ajouter le point à l'ordre du jour.
<b>3. Adoption de l'ordre du jour (r)</b>	<b>C.É., 2020-10-21 (1)</b> Il est proposé d'ajouter le point d'Héritage Laurentien au point 13). Mélanie demande d'ajouter la ventilation du financement au point 16) a). Il est proposé d'ajouter en Questions diverses la dérogation sucre pour les activités spéciales. <b>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Josée Tarditi. David Lemieux appuie.</b>
<b>4. Élection des membres de la communauté (r)</b>	Mélanie a envoyé la lettre à différents organismes pour trouver un membre de la communauté, sans succès. Geneviève communiquera avec l'organisme Coyote et



	Maison de l'environnement.
<b>5. Lecture et adoption du procès-verbal (2020-09-30) - (r)</b>	<b>C.É., 2020-10-21 (2)</b> Il sera défini qui sont les deux enseignants et demi. <b>Geneviève Dessureault propose l'adoption du procès-verbal avec la modification apportée. Sarah Côté-Imbeault appuie la proposition.</b>
<b>6. Suivi du procès-verbal du 30 septembre 2020 (i)</b>	Mélanie indique ne pas avoir fait la pige de l'ordre des remplaçants. Elle le fait en direct, l'ordre de remplacement sera : <ul style="list-style-type: none"><li>• Kaoutar Didsi</li><li>• Frédéric Poulin</li><li>• Catherine Brunet</li></ul> En suivi avec le PV, un parent peut être membre de la communauté s'il peut apporter des ressources supplémentaires.
<b>7. Correspondance (i)</b>	Document reçu du CSE pour les directions d'école, voici un lien vers ce document : <a href="https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/50-0524-AV-bien-etre-enfant-2.pdf">https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/50-0524-AV-bien-etre-enfant-2.pdf</a>
<b>8. Mot du représentant au Comité de parents (i)</b>	Aucun représentant n'a pu se présenter au comité du 15 octobre 2020. Cette rencontre devait servir à la présentation du CA et les votes sur l'exécutif des comités de parents. Le prochain comité de parent aura lieu le 12 novembre 2020.
<b>9. Formation du MÊQ aux membres du conseil d'établissement (i)</b>	Mélanie demande aux membres du CÉ de visionner la première capsule de formation des membres du CÉ.
<b>10. Fonctionnement des comités-écoles (r)</b>	<b>C.É., 2020-10-21 (3)</b> Retour sur le point 4 du document « Fonctionnement des comités-écoles ». Proposition initiale : <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du CÉ ne peut être responsable d'un comité école, mais peut participer au comité.</li></ul> Autres propositions : <ul style="list-style-type: none"><li>- Membre du CÉ ne peut participer directement à un comité école.</li><li>- Si un membre du CÉ participe à un comité, il pourrait se retirer de la discussion et/ou du vote sur le point présenté.</li></ul> Geneviève indique que lors d'une formation le conflit d'intérêts au niveau scolaire se définit lorsque le participant à un avantage financier.

	<p>Mélanie demande que tous les comités soient représentés équitablement au CÉ. Un tour de table est fait. Il est proposé de retirer l'article et d'en reparler en fin d'année en fonction de ce qui est arrivé au courant de l'année.</p> <p><b>L'adoption du « Fonctionnement des comités-écoles » en retirant le 5<sup>e</sup> point de l'article 4, « Le parent responsable d'un comité ne peut être membre du conseil d'établissement. » est proposée par Geneviève Dessureault et David Lemieux appuie.</b></p>
<p><b>11. Aide aux parents (r)</b></p>	<p><b>C.É., 2020-10-21 (4)</b> David propose de penser à une conférence pour l'an prochain si la situation le permet. Il y a des suggestions dans un procès-verbal de l'année 2019-2020. Catherine indique que nous avons reçu l'offre de « Aidersonenfant.com », notre budget est de 1471 \$. <b>L'adoption de l'offre de service d'« Aidersonenfant.com » au coût de 1200 \$ et que le budget restant sera consacré à de la documentation qui sera conservée à l'école, est proposée Josée Tarditi par et Sarah Côté-Imbeault appuie.</b></p>
<p><b>12. Reddition de compte du projet éducatif (i)</b></p>	<p>Mélanie présente brièvement le document Reddition de compte projet éducatif. Elle décrit les 3 orientations ainsi que les 5 objectifs qui y sont rattachés. Avec l'année COVID, le CSS a décalé d'une année l'atteinte des objectifs du projet éducatif.</p>
<p><b>13. Sorties éducatives (r)</b></p>	<p>Aucune sortie éducative n'a été proposée.</p> <p><b>C.É., 2020-10-21 (5)</b> Catherine présente brièvement la proposition d'Héritage Laurentien. Mélanie présente les capacités budgétaires. <b>L'adoption de l'offre d'Héritage Laurentien – programme École du Fleuve est proposée par David Lemieux et Valérie Gaudet Zwibel appuie.</b></p>
<p><b>14. Nouveautés du personnel de l'école (i)</b></p>	<p>a) Maternelle : Sarah explique qu'ils sont présentement sur le thème Halloween. Les enfants sortent souvent et s'adaptent très bien. La Covid oblige les groupes Maternelle à effectuer leurs activités séparément, mais se réinvente.</p> <p>b) Premier cycle Les classes sont de plus en plus informatisées, ils sont prêts pour une fermeture non souhaitée. Josiane quitte en maternité et est remplacée par Anna. Le 1<sup>er</sup> cycle sort beaucoup, ils font beaucoup de plein air. La classe de Kim fait un projet sur la forêt et sur l'approche documentaire.</p>



Elle fait participer les parents par des dictées zoom.

c) Deuxième cycle

Valérie prépare une vidéo de Thriller avec sa classe pour l'Halloween. Ses élèves ont décidé de faire une classe hantée en groupe classe. Elle débute un journal pour sa classe et pense qu'elle pourrait ouvrir à tous après la première édition. Ils auront tous présenté un projet avant l'Halloween. Elle mentionne que les enfants aiment beaucoup le terrain de soccer.

d) Spécialistes et professionnels  
Pas de nouveauté.

**15. Nouveautés du service de garde (i)**

Le SdG débutera le service de garde en action le mardi 27 octobre. Les éducateurs se déplaceront de groupe en groupe au lieu que ce soit les enfants qui se déplacent. Josée indique que les éducateurs s'ennuient des parents. Ils sont à personnel réduit, mais l'équipe est jeune et motivée. Josée Tarditi s'absentera quelques semaines.

**16. Nouveautés de la direction (i)**

a) Campagne de financement (R)

Mélanie revient sur les résultats du tirage. Et présente la répartition proposée de la levée de fonds.

Ils Fonds la Fête	500 \$
Matériel de plein air	3000 \$
Activités des classes	4000 \$
Activités d'école	1000 \$
Activités des spécialistes	1000 \$
Activités des finissantes	500 \$

Il est demandé de revoir les PV passés afin de s'assurer que cette résolution n'a pas déjà été faite.

Alexandre mentionne qu'il faudrait revoir le budget d'Ils Fonds la fête en fonction de la quantité d'élèves.

b) Conseil d'administration du CSSMB

Mélanie présente la composition du CA de la nouvelle CSSMB. Nous sommes dans le district sud-est.

c) PEVR

Point reporté à la prochaine rencontre.

d) Cellule de crise Covid-19

Mélanie présente brièvement la procédure mise en place en cas de crise.



**17. Questions diverses**

Question de Frédéric Poulin a été traité au point 13.  
Sorties éducatives.

***C.É., 2020-10-21 (6)***

Le Comité Ils Fonds la Fête et les responsables fêtes de chaque classe, souhaitent avoir une dérogation alimentaire pour Halloween, Noël et Marché vert afin que du sucre, gras et autres ingrédients utilisés en pâtisserie soient permis.

**L'adoption de la résolution concernant les aliments utilisés lors d'évènements spéciaux est proposée par Valérie Gaudet-Zwibel et Sarah Côté-Imbeault appuie.**